



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/653
13 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRÉSENTANT
ADJOINT DE LA GUINÉE-BISSAU AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Ministre des affaires étrangères et de la Communauté guinéenne de la République de Guinée-Bissau une lettre, datée du 2 août 1996, indiquant que M. Mario Lopes da Rosa a été nommé représentant adjoint de la Guinée-Bissau au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.
